
Fiches thématiques

Structure du système productif



Avertissement

Les résultats et analyses présentés dans la vue d'ensemble, les fiches sectorielles et la plupart des fiches thématiques sont, sauf mention contraire, définis sur la base d'**unités légales** et d'**entreprises profilées**.

Comme les autres instituts statistiques européens, dans une optique de meilleure analyse du système productif, l'Insee met en place la définition économique de l'**entreprise**. Les unités légales faisant partie d'un groupe sont rassemblées, puis le « profilage » consiste à identifier, au sein des groupes, la (les) entreprise(s) pertinente(s) pour l'analyse économique au sens du décret de 2008 et à reconstituer leurs comptes consolidés. Ces entreprises sont conformes à la définition donnée par la loi de modernisation de l'économie (LME) : « la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation des ressources courantes » et à la définition européenne de l'entreprise précisée dans le règlement 696/93.

Une unité légale est une entité juridique de droit public ou privé. Cette entité juridique peut être :

– une personne morale, type société, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;

– une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (greffes des tribunaux, sécurité sociale, DGFIP, etc.) pour exister. La catégorie juridique d'une telle unité dépend du choix des propriétaires ou de ses créateurs pour des raisons organisationnelles, juridiques ou fiscales. L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans Sirene.

Le champ de référence le plus large pour ces statistiques d'entreprises est celui des **secteurs marchands non agricoles**. Dans les analyses de cet ouvrage, il est généralement restreint à celui des **secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers** (voir annexe *Le champ des statistiques d'entreprises de cet ouvrage*).

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

| | |
|------|--|
| ... | Résultat non disponible |
| /// | Absence de résultat due à la nature des choses |
| e | Estimation |
| p | Résultat provisoire |
| sd | Résultat semi-définitif |
| r | Résultat révisé par rapport à l'édition précédente |
| n.s. | Résultat non significatif |
| € | Euro |
| K | Millier |
| M | Million |
| Md | Milliard |
| Réf. | Référence |

1.1 Catégories d'entreprises

La loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008 a introduit une définition de l'**entreprise** et de sa taille (décret n° 2008-1354) à partir de critères économiques qui conduit à une meilleure vision du tissu productif. Approchée par la notion de **groupes**, cette définition est, depuis 2013, affinée par un travail de **profilage** pour les plus grands d'entre eux. En 2016, on dénombre ainsi 4 millions d'entreprises dans les secteurs marchands non agricoles, dont 3,9 millions correspondent à une seule unité légale indépendante.

Cette définition économique de l'entreprise révèle la forte concentration du tissu productif en France. Sur ces 4 millions d'entreprises, 292 **grandes entreprises** (GE) emploient 3,9 millions de salariés en équivalent temps plein (ETP), soit 29 % du total. À l'opposé, 3,9 millions, soit 96 %, sont des **microentreprises** (MIC) ; elles emploient 2,5 millions de salariés en ETP (19 % du total). Par-delà ce dualisme se dessine une partition assez équilibrée de la valeur ajoutée et de l'emploi : près de 5 800 **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) et 135 000 **petites et moyennes entreprises** (PME) non microentreprises emploient respectivement 25 % et 27 % des salariés (ETP).

Le secteur le plus concentré est celui des activités financières et assurances dans lequel 27 grandes entreprises y emploient 74 % des salariés. L'industrie et l'information-communication sont organisées autour de

grandes entreprises et d'ETI. Dans l'industrie, 97 grandes entreprises emploient 33 % des salariés en ETP et 1 651 ETI en emploi 34 %. Dans l'information-communication, près d'une vingtaine de grandes entreprises emploient 38 % des salariés en ETP et 282 ETI, 28 %. Les différentes catégories ont un poids proche de la moyenne dans les activités rassemblant le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration. En effet, une grande diversité d'acteurs couvre ces activités, des grandes entreprises internationalisées jusqu'aux microentreprises qui desservent un marché de proximité. Dans les services, qu'ils soient destinés aux particuliers (enseignement, santé, action sociale, autres services) ou orientés vers les activités spécialisées scientifiques et techniques (qui incluent notamment les professions libérales), la majorité des salariés (55 % et 62 % respectivement) travaillent dans des PME, y compris microentreprises. Dans la construction, en dépit de la présence d'une dizaine de grandes entreprises, la surreprésentation des PME (y compris microentreprises) est encore plus forte (73 % des salariés).

Dans les secteurs non financiers, les grandes entreprises dégagent près d'un tiers de la valeur ajoutée (VA), les ETI un quart, les deux autres catégories en réalisent le reste à parts à peu près égales (autour de 20 %). 57 % de la VA est ainsi produite par près de 6 000 entreprises (GE et ETI) qui réalisent aussi 86 % des exportations. ■

Définitions

Dans le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008, l'**entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services et jouissant d'une certaine autonomie de décision. Quatre catégories d'entreprises y sont définies :

- les **petites et moyennes entreprises** (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes et d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros ;
- parmi elles, les **microentreprises** (MIC) occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;
- les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui, d'une part, occupent moins de 5 000 personnes et d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros ;
- les **grandes entreprises** (GE) sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Groupe : ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et parmi lesquelles l'une exerce sur les autres un pouvoir de décision.

Considérer un groupe de sociétés comme une seule entreprise quelle que soit sa taille est une approximation. En effet, certains conglomérats diversifiés sont formés de branches quasi autonomes qui devraient en toute rigueur être considérées comme autant d'entreprises. Identifier au sein des groupes de telles entreprises au sens du décret de 2008 et reconstituer les variables économiques au niveau de ces entreprises est un travail de grande ampleur, dit de « **profilage** ». Pour les données 2016 est intégré le résultat du profilage de 52 grands groupes. En identifiant plusieurs entreprises au sein de groupes diversifiés, ce profilage génère 110 entreprises : 64 GE, 39 ETI et 7 PME.

Pour en savoir plus

- *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », éditions 2015, 2016 et 2017.
- « Quatre nouvelles catégories d'entreprise », *Insee Première* n° 1321, novembre 2010.

Catégories d'entreprises 1.1

1. Principales caractéristiques des entreprises par catégorie en 2016

| | GE | ETI | PME hors MIC | MIC ¹ | Ensemble |
|---|--------|--------|--------------|------------------|------------------|
| Entreprises, y compris activités financières et assurances | | | | | |
| Nombre d'entreprises | 292 | 5 776 | 135 056 | 3 865 510 | 4 006 634 |
| Nombre d'unités légales en France | 29 946 | 58 451 | 267 086 | 3 919 419 | 4 274 902 |
| Effectif salarié en ETP (en milliers) | 3 900 | 3 323 | 3 687 | 2 504 | 13 414 |
| Entreprises hors activités financières et assurances² | | | | | |
| Nombre d'entreprises | 265 | 5 629 | 134 600 | 3 855 237 | 3 995 731 |
| Nombre d'unités légales en France | 21 185 | 57 905 | 266 050 | 3 908 338 | 4 253 478 |
| Effectif salarié en ETP (en milliers) | 3 354 | 3 267 | 3 670 | 2 501 | 12 792 |
| Chiffre d'affaires (en milliards d'euros) | 1 385 | 1 171 | 830 | 561 | 3 946 |
| Chiffre d'affaires (CA) à l'export (en milliards d'euros) | 386 | 230 | 85 | 20 | 719 |
| Valeur ajoutée hors taxes (VAHT en milliards d'euros) | 352 | 290 | 252 | 228 | 1 122 |
| Chiffre d'affaires par salarié en ETP (en milliers d'euros) | 413 | 358 | 226 | 225 | 309 |
| Immobilisations corporelles / salarié en ETP ³ (en milliers d'euros) | 336 | 207 | 107 | 110 | 193 |

1. Pour les microentreprises, les ratios par salarié doivent être interprétés avec prudence, en l'absence d'information sur le statut du chef d'entreprise et la façon dont il se rémunère.

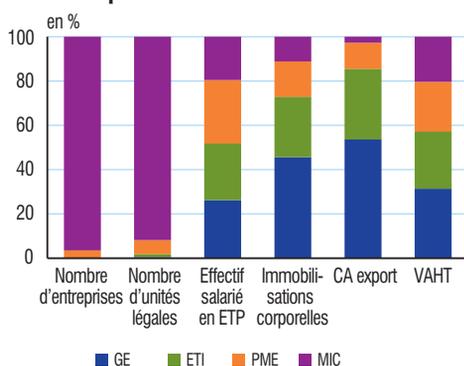
2. Ce champ inclut néanmoins les entreprises ayant une activité principale de *holding* ou de services auxiliaires aux services financiers et aux assurances.

3. Les immobilisations corporelles par salarié et le total de bilan par salarié sont calculés non sur l'ensemble des entreprises, mais sur celles ayant des obligations déclaratives sur le bilan.

Champ : France, entreprises non agricoles.

Source : Insee, É sane, Clap, Lifi 2016.

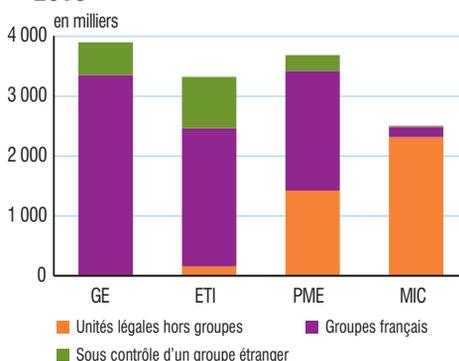
2. Caractéristiques selon la catégorie d'entreprises en 2016



Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances.

Source : Insee, É sane, Clap, Lifi 2016.

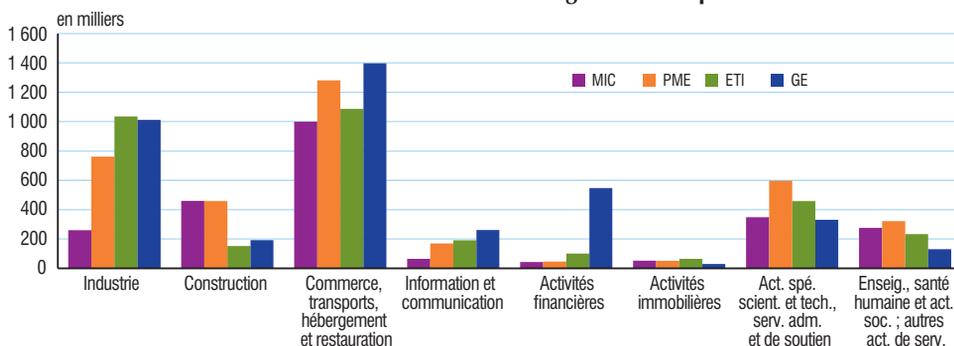
3. Effectifs salariés en ETP selon la catégorie d'entreprises et le type de contrôle en 2016



Champ : France, entreprises non agricoles.

Source : Insee, É sane, Clap, Lifi 2016.

4. Effectifs en ETP selon le secteur d'activité et la catégorie d'entreprises en 2016



Champ : France, entreprises non agricoles.

Source : Insee, É sane, Clap, Lifi 2016.

1.2 ETI en France

En 2016, on compte en France près de 5 800 entreprises de taille intermédiaire (ETI) dans les secteurs marchands non agricoles, dont 5 600 relèvent des secteurs non financiers (comprenant en revanche les *holdings* et les services auxiliaires aux services financiers et aux assurances). Ces dernières emploient 3,3 millions de salariés en équivalent temps plein (ETP) et réalisent 26 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des entreprises. En moyenne, elles emploient près de 580 salariés (ETP) et comptent 10 unités légales. La structure de groupe domine nettement, seules 7 % des ETI (non financières) étant formées d'une seule unité légale.

Les ETI se distinguent des autres catégories d'entreprises par leur orientation vers l'industrie, en particulier l'industrie manufacturière, et par le poids des implantations étrangères. 30 % des salariés (ETP) des ETI travaillent dans l'industrie manufacturière (32 % dans l'industrie). Ils ne sont que 18 % dans les autres catégories d'entreprises à travailler dans ce secteur (21 % dans l'industrie). Parmi les 2,7 millions de salariés (ETP) de l'industrie manufacturière, 37 % sont employés par des ETI, 27 % par des grandes entreprises, 27 % par des PME hors microentreprises et 9 % par des microentreprises. Compte tenu de leur orientation industrielle, les ETI jouent un rôle essentiel dans le commerce extérieur, réalisant 32 % du chiffre d'affaires à l'export des secteurs marchands non agricoles et non financiers.

Sur les 5 600 ETI non agricoles et non financières présentes en France, 24 % sont sous le contrôle de groupes étrangers (en comparaison, 29 % des grandes entreprises et 5 % des PME non microentreprises le sont). Ces dernières emploient 855 000 salariés en ETP, soit 26 % des salariés des ETI, et représentent plus de la moitié de l'emploi des implantations étrangères (52 %, hors secteur agricole et financier). À titre de comparaison, les ETI sous contrôle français emploient 2,4 millions de salariés (ETP), soit seulement 22 % de l'emploi des entreprises sous contrôle français. La moitié des salariés des ETI contrôlées par des groupes étrangers travaillent dans l'industrie

contre 26 % pour les ETI sous contrôle français. Cette proportion atteint 38 % pour les seules ETI sous contrôle français multinationales, c'est-à-dire ayant des filiales à l'étranger. Les ETI françaises non multinationales n'emploient que 12 % de leurs salariés (ETP) dans l'industrie.

Non seulement les ETI sous contrôle étranger sont surreprésentées dans l'industrie, mais au sein de celle-ci, elles n'ont pas les mêmes activités que les ETI sous contrôle français. Les ETI sous contrôle étranger sont particulièrement présentes dans l'automobile, ainsi que dans la fabrication de machines et d'équipements, d'équipements électriques, de produits en caoutchouc et plastique, et dans l'industrie chimique, où les effectifs sont plus élevés que dans les ETI françaises. Les ETI françaises sont très présentes dans les secteurs industriels traditionnels comme l'agroalimentaire, mais aussi dans la chimie (effectifs supérieurs à 30 000 ETP, proches de ceux des ETI étrangères) et la pharmacie, ainsi que dans la fabrication de produits métalliques, informatiques, de machines et d'équipements et dans les services associés (réparation, installation). Hors industrie, les emplois générés par les ETI françaises sont les plus nombreux dans la construction, les transports, le commerce, les activités informatiques, les services d'architecture, de l'immobilier, la santé et la sécurité.

Les ETI multinationales sont plus grandes et plus capitalistiques. Hors secteurs financier et immobilier, les ETI multinationales sous contrôle français emploient en moyenne 764 salariés (ETP) sur le territoire national, et celles sous contrôle étranger 627. Les ETI non multinationales en emploient 438 en moyenne. Les ETI sous contrôle étranger ont davantage d'immobilisations corporelles par salarié (en excluant les entreprises de l'immobilier, atypiques par la nature de leurs actifs). Elles dégagent ainsi une plus forte valeur ajoutée par salarié. Les ETI sous contrôle étranger versent aussi des salaires plus élevés, avec un écart de 13 % par rapport à ceux des ETI multinationales sous contrôle français et de 46 % par rapport à ceux des ETI non multinationales. ■

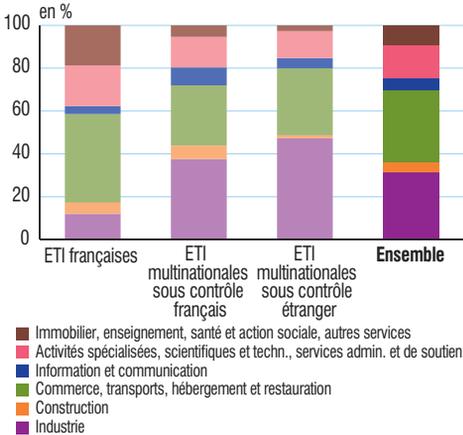
1. Principales caractéristiques des ETI en 2016

| | Nombre d'entreprises | Nombre d'unités légales situées en France | Effectif salarié en ETP (en milliers) | Chiffre d'affaires (en milliards d'euros) | Chiffre d'affaires à l'export (en milliards d'euros) | Valeur ajoutée hors taxes (en milliards d'euros) |
|--|----------------------|---|---------------------------------------|---|--|--|
| Entreprises de taille intermédiaire (ETI) | 5 629 | 57 905 | 3 267 | 1 171 | 230 | 290 |
| Poids dans l'ensemble des entreprises (en %) | 0,1 | 1,4 | 25,5 | 29,7 | 31,9 | 25,8 |

Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances (mais y compris *holdings* et services auxiliaires aux services financiers et aux assurances).

Source : Insee, *Ésane, Clap, Lifi 2016*.

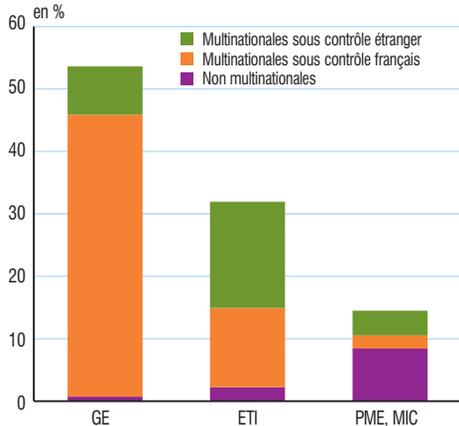
2. Salariés en ETP des ETI selon le secteur d'activité et le type de contrôle et déploiement en 2016



Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances (mais y compris *holdings* et services auxiliaires aux services financiers et aux assurances). Note : les entreprises de *holdings* ou de services auxiliaires aux services financiers et aux assurances sont comptabilisées dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques.

Source : Insee, *Ésane, Clap, Lifi 2016*.

3. Poids des catégories d'entreprises dans les exportations françaises selon le type de contrôle et déploiement en 2016



Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances (mais y compris *holdings* et services auxiliaires aux services financiers et aux assurances).

Source : Insee, *Ésane, Clap, Lifi 2016*.

4. Ratios sur les ETI et les grandes entreprises selon le type de contrôle et déploiement en 2016

| | Nombre | Effectif salarié en ETP (en milliers) | Effectif salarié en ETP moyen par entreprise | VAHT/salarié | Immobilisations corporelles/salarié | Total des ressources/salarié | Salaire annuel moyen | Taux de marge EBE/VAHT | Taux d'exportation |
|---|--------|---------------------------------------|--|--------------|-------------------------------------|------------------------------|----------------------|------------------------|--------------------|
| | | | | | | | | | |
| Ensemble des secteurs (hors agriculture, finance et ETI de l'immobilier) | | | | | | | | | |
| ETI françaises | 2 356 | 1 032 | 438 | 65 | 131 | 355 | 34 | 23 | 5 |
| ETI multinationales sous contrôle français | 1 724 | 1 318 | 764 | 89 | 131 | 810 | 45 | 23 | 21 |
| ETI multinationales sous contrôle étranger | 1 361 | 853 | 627 | 107 | 188 | 660 | 50 | 24 | 30 |
| GE françaises | 9 | 66 | 7 302 | 121 | 543 | 583 | 43 | 40 | 26 |
| GE multinationales sous contrôle français | 175 | 2 750 | 15 715 | 97 | 336 | 1 020 | 42 | 27 | 30 |
| GE multinationales sous contrôle étranger | 77 | 508 | 6 600 | 143 | 199 | 806 | 57 | 19 | 22 |
| Industrie manufacturière | | | | | | | | | |
| ETI françaises | 315 | 113 | 358 | 77 | 147 | 348 | 36 | 29 | 18 |
| ETI multinationales sous contrôle français | 645 | 480 | 745 | 87 | 146 | 634 | 43 | 23 | 35 |
| ETI multinationales sous contrôle étranger | 601 | 399 | 665 | 102 | 223 | 625 | 48 | 26 | 41 |
| GE multinationales sous contrôle français | 60 | 578 | 9 627 | 125 | 288 | 1 467 | 53 | 32 | 55 |
| GE multinationales sous contrôle étranger | 27 | 135 | 4 986 | 147 | 341 | 1 097 | 55 | 27 | 40 |

Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières, assurances et immobilier.

Note : les ETI et les GE de l'immobilier sont exclues de ce tableau car elles sont nombreuses et très atypiques par les actifs immobiliers qu'elles détiennent, ce qui biaise les ratios au regard du capital productif des autres activités.

Source : Insee, *Ésane, Clap, Lifi 2016*.

1.3 PME en France

En 2016, on compte en France 4 millions de **petites et moyennes entreprises** marchandes non agricoles (PME y compris microentreprises) ; quasiment toutes relèvent des secteurs non financiers. Parmi celles-ci, 3,9 millions sont des microentreprises, qui emploient 2,5 millions de salariés en équivalent temps plein (ETP) et réalisent 20 % de la valeur ajoutée des entreprises des secteurs marchands non agricoles et non financiers. 134 600 PME hors microentreprises emploient 3,7 millions de salariés et réalisent 23 % de la valeur ajoutée. Au total, les PME emploient ainsi plus de 6 millions de salariés (ETP) et réalisent 43 % de la valeur ajoutée.

Les microentreprises comptent 71 % de leurs effectifs salariés dans les activités tertiaires, contre 68 % pour l'ensemble des entreprises (secteurs marchands, hors secteurs agricole et financier). La construction emploie 18 % de leurs salariés, contre 9 % en moyenne. À l'inverse, l'industrie n'en représente que 10 %, contre 23 % en moyenne. Les industries alimentaires concentrent les effectifs les plus importants, suivies par la fabrication de produits métalliques (excepté machines et équipements) et les activités proches des services (réparation, imprimerie). Les microentreprises s'adressent à un marché de proximité. 72 % d'entre elles n'ont aucun salarié, 12 % en ont un, à temps partiel ou à temps plein, seules 17 % ont plus d'un salarié en ETP.

Les PME hors microentreprises comptent en moyenne 27 salariés (ETP). 60 % ont moins de 20 salariés (ETP) et 15 % seulement atteignent ou dépassent 50 salariés. Les activités exercées sont plus diversifiées que pour les autres catégories. De ce fait, la structure d'emploi des

PME hors microentreprises est assez proche de celle de l'ensemble. Les PME hors microentreprises sont néanmoins surreprésentées dans la construction, les industries de type traditionnel (textile, bois, imprimerie, fabrication de produits métalliques), mais aussi dans la réparation et l'installation de machines et d'équipements. Dans les services, elles le sont dans l'hébergement, les activités juridiques, comptables, les activités d'emploi, l'enseignement marchand, la production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision, la santé et l'action sociale. Elles sont bien représentées dans la restauration et dans plusieurs activités qualifiées où les regroupements de petites entreprises ont été fréquents. Ainsi, les PME hors microentreprises emploient 34 % des salariés des activités scientifiques et techniques, plus que chacune des autres catégories d'entreprises.

Dans l'industrie, les PME hors microentreprises ont davantage d'immobilisations corporelles que dans les autres secteurs (en excluant les entreprises de l'immobilier, atypiques par la nature de leurs actifs). La productivité par salarié y est plus élevée que dans les services personnels, mais très en deçà des niveaux atteints dans l'information et la communication ou les activités spécialisées, scientifiques et techniques. Dans l'industrie manufacturière, les PME ne réalisent que 8 % du chiffre d'affaires à l'exportation, contre 32 % pour les ETI et 60 % pour les grandes entreprises. La plupart des grandes entreprises et des ETI de l'industrie manufacturière exportent. Toutefois, les PME hors microentreprises manufacturières sont encore 57 % à exporter, pour un peu plus d'un quart en moyenne de leur chiffre d'affaires. ■

Définitions

Petites et moyennes entreprises (PME), médiane, quartile : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les petites et moyennes entreprises réalisent 17 % des exportations », *Insee Première* n° 1692, mars 2018.
- « Les très petites entreprises, 2 millions d'unités très diverses », *Insee Focus* n° 24, mars 2015.
- « Les catégories d'entreprises en France : de la microentreprise à la grande entreprise », *Insee Focus* n° 4, avril 2014.

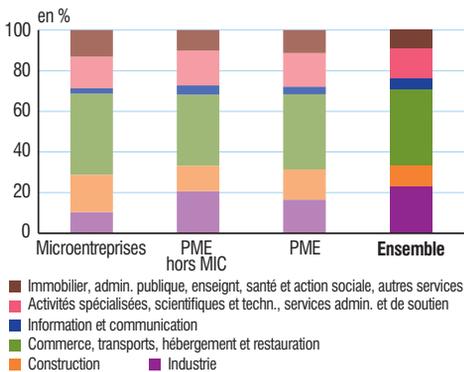
1. Principales caractéristiques des PME en 2016

| | Microentreprises | Poids des microentreprises dans l'ensemble des entreprises (en %) | PME hors microentreprises | Poids des PME hors microentreprises dans l'ensemble des entreprises (en %) |
|--|------------------|---|---------------------------|--|
| Nombre d'entreprises | 3 855 237 | 96,5 | 134 600 | 3,4 |
| Nombre d'unités légales situées en France | 3 908 338 | 91,9 | 266 050 | 6,3 |
| Effectif salarié en équivalent temps plein (en milliers) | 2 501 | 19,7 | 3 670 | 29,0 |
| Chiffre d'affaires (en milliards d'euros) | 561 | 14,2 | 830 | 21,0 |
| Chiffre d'affaires à l'export (en milliards d'euros) | 20 | 2,7 | 85 | 11,8 |
| Valeur ajoutée hors taxes (en milliards d'euros) | 228 | 20,3 | 252 | 22,5 |

Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances (mais y compris *holdings* et services auxiliaires aux services financiers et aux assurances).

Source : Insee, *Ésane, Clap, Lifi 2016*.

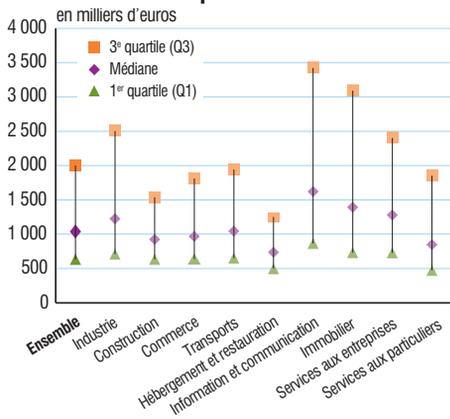
2. Salariés en ETP des PME par secteur d'activité en 2016



Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances (mais y compris *holdings* et services auxiliaires aux services financiers et aux assurances). Note : les entreprises de *holdings* ou de services auxiliaires aux services financiers et aux assurances sont comptabilisées dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques.

Source : Insee, *Ésane, Clap, Lifi 2016*.

3. Dispersion de la valeur ajoutée des PME hors microentreprises en 2016



Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances (mais y compris *holdings* et services auxiliaires aux services financiers et aux assurances).

Source : Insee, *Ésane, Clap, Lifi, 2016*.

4. Ratios sur les PME hors microentreprises en 2016

| | Nombre d'entreprises | Effectif salarié en ETP | Effectif salarié moyen en ETP par PME | VAHT/salarié | Immobilisations corporelles/salarié | Total des ressources/salarié | Salaires annuels moyens | Taux de marge EBE/VAHT | Taux d'exportation EBE/VAHT |
|---|----------------------|-------------------------|---------------------------------------|--------------|-------------------------------------|------------------------------|-------------------------|------------------------|-----------------------------|
| | (en milliers) | | | | (en milliers d'euros) | | | (en %) | (en %) |
| Ensemble | 132,1 | 3 619 | 27 | 67 | 80 | 251 | 38 | 19 | 10 |
| Industrie manufacturière, extractives et autres | 23,3 | 762 | 33 | 68 | 126 | 260 | 37 | 20 | 19 |
| <i>dont industrie manufacturière</i> | <i>21,6</i> | <i>722</i> | <i>33</i> | <i>66</i> | <i>91</i> | <i>221</i> | <i>37</i> | <i>18</i> | <i>20</i> |
| Construction | 20,3 | 459 | 23 | 63 | 55 | 211 | 35 | 14 | 2 |
| Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration | 50,4 | 1 281 | 25 | 62 | 82 | 238 | 35 | 20 | 9 |
| Information et communication | 5,1 | 170 | 33 | 92 | 37 | 258 | 53 | 17 | 16 |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien | 22,9 | 626 | 27 | 79 | 68 | 361 | 48 | 18 | 11 |
| Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale | 6,6 | 226 | 34 | 54 | 36 | 96 | 34 | 16 | 1 |
| Autres activités de services | 3,5 | 96 | 28 | 50 | 85 | 169 | 34 | 14 | 4 |

Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances (mais y compris *holdings* et services auxiliaires aux services financiers et aux assurances) et immobilier.

Note : les entreprises de l'immobilier sont exclues de ce tableau car elles sont très atypiques par les actifs immobiliers qu'elles détiennent. Les entreprises de *holdings* ou de services auxiliaires aux services financiers sont comptabilisées dans l'ensemble, mais ne figurent pas dans le détail sectoriel.

Source : Insee, *Ésane, Clap, Lifi 2016*.

1.4 Données régionales sur les catégories d'entreprises

En 2015, les 287 grandes entreprises (GE) couvrent largement le territoire national. Elles sont très présentes dans les bastions industriels : l'ensemble de la région Hauts-de-France avec la métallurgie, l'agglomération de Clermont-Ferrand avec le secteur du pneumatique, l'agglomération toulousaine avec l'aéronautique, le Territoire de Belfort avec la mécanique ou Poissy avec l'automobile. De plus, à travers certaines activités de leurs établissements telles que la banque, l'assurance ou encore le génie civil, les grandes entreprises sont présentes dans l'ensemble des grandes agglomérations, couvrant ainsi tout le territoire. Au total, en tenant compte de la localisation de leurs établissements, une grande entreprise est implantée en moyenne dans 11 des 17 régions françaises, une entreprise de taille intermédiaire (ETI) dans 4 régions. Les autres entreprises (PME et microentreprises) sont majoritairement implantées dans une seule région.

En 2015, les GE emploient en France 29 % des salariés en équivalent temps plein (ETP) du secteur marchand non agricole. La part des salariés travaillant dans une GE varie de plus de 1 salarié sur 3 en Île-de-France à 1 sur 7 en Corse. En Île-de-France, elle est plus importante dans les petite et grande couronnes parisiennes que dans la capitale proprement dite ; elle dépasse 40 % dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis. La plupart des grandes entreprises sont présentes en région parisienne, et l'Île-de-France se démarque par une forte implantation des grandes entreprises d'informatique et de conseil, ainsi que celles liées aux transports ferroviaires et aériens.

L'implantation des entreprises de taille intermédiaire marque une nette opposition nord-sud : les ETI pèsent davantage dans le nord de la France. Elles représentent 28 % de l'emploi dans les Pays de la Loire, notamment grâce aux industries agroalimentaires, ainsi que dans les Hauts-de-France où les industries métallurgiques et chimiques occupent une place importante. En Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Occitanie, les ETI représentent aux alentours de 20 % de l'emploi.

Les PME (hors microentreprises) emploient 28 % des salariés sur l'ensemble du territoire national, assez équitablement répartis en province. Cette catégorie d'entreprises correspond essentiellement à deux types d'activité : celles issues d'une demande locale comme la construction, le commerce de gros et les services juridiques et comptables ; et celles fortement implantées dans certains secteurs industriels comme la fabrication de produits métalliques ou le textile. Le poids des PME dans l'emploi est très élevé en Corse et dans les Drom.

Les microentreprises (MIC) pèsent davantage dans le sud de la France, particulièrement le sud-est, et dans les Drom. 38 % des salariés de Corse sont employés par une microentreprise, 24 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus de 28 % dans les Drom. Leur poids est le plus faible en Île-de-France (15 %). Les microentreprises ont principalement une activité économique locale liée aux besoins courants : services à la personne, restauration, ou encore travaux de construction et réparation automobile. ■

Définitions

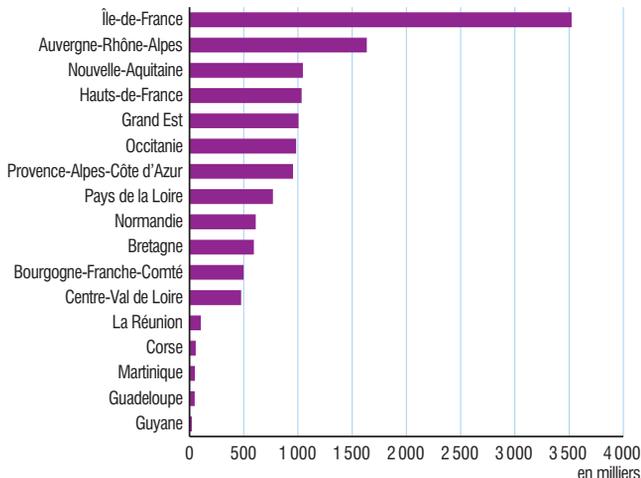
Catégorie d'entreprises : dans cette fiche, les établissements sont rattachés à la catégorie de l'entreprise dont ils font partie et dans chaque région seul est comptabilisé l'emploi du ou des établissements implantés. Voir *annexe Glossaire*. Cette fiche tient compte des nouvelles régions en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016, Mayotte est exclue.

Pour en savoir plus

- « Les très petites entreprises régionales, maillon important de l'activité en Centre-Val de Loire », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 33, 2017.
- « Un tissu économique marqué par la présence des grandes entreprises et des ETI », *Insee Flash Hauts-de-France* n° 6, mai 2016.
- « Les entreprises implantées en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées », *Insee Analyses Languedoc-Roussillon* n° 21, décembre 2015.
- « En Île-de-France, deux entreprises sur trois sont des très petites entreprises », *Insee Analyses Île-de-France* n° 24, décembre 2015.
- « Un tissu de microentreprises et de PME en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes », *Insee Flash Aquitaine* n° 16, octobre 2015.
- « Les grandes entreprises pèsent plus dans le Nord et les petites dans le Sud », *Insee Première* n° 1440, avril 2013.

Données régionales sur les catégories d'entreprises 1.4

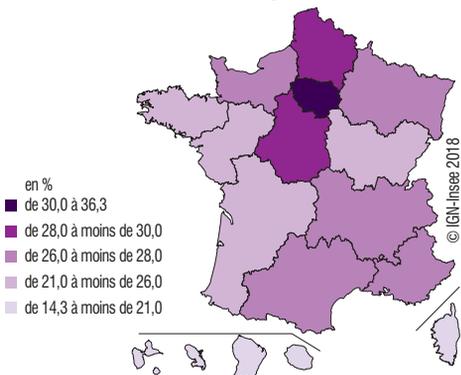
1. Emploi salarié marchand en équivalent temps plein par région en 2015



Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.

Source : Insee, Ésane, Lifi et Clap 2015.

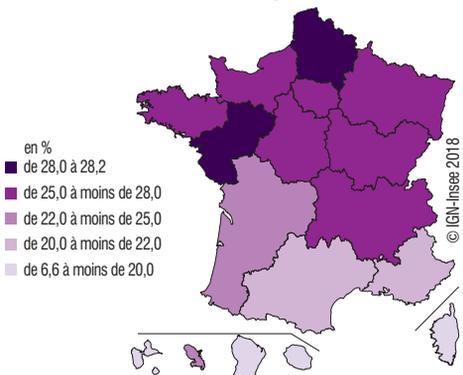
2. Poids des GE dans l'emploi marchand



Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.

Source : Insee, Ésane, Lifi et Clap 2015.

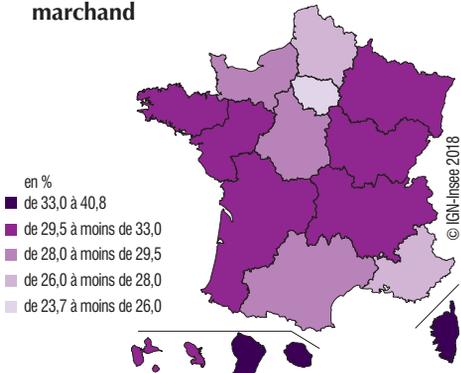
3. Poids des ETI dans l'emploi marchand



Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.

Source : Insee, Ésane, Lifi et Clap 2015.

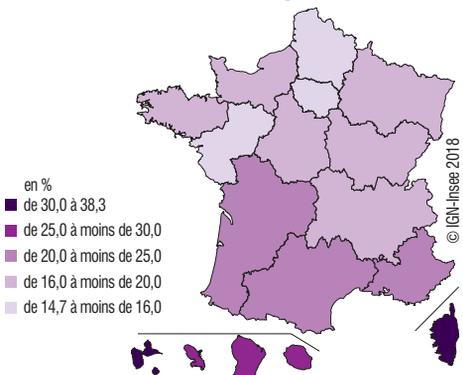
4. Poids des PME, hors MIC, dans l'emploi marchand



Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.

Source : Insee, Ésane, Lifi et Clap 2015.

5. Poids des MIC dans l'emploi marchand



Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.

Source : Insee, Ésane, Lifi et Clap 2015.

1.5 Démographie des entreprises...

En 2017, dans l'ensemble de l'économie marchande non agricole, 591 300 entreprises ont été créées, soit 7 % de plus qu'en 2016. Les créations d'entreprises sont à leur plus haut niveau depuis 2010. Les créations de **sociétés** s'accroissent (+ 5 %), ainsi que les créations d'**entreprises individuelles** classiques (+ 6 %), ce qui porte les créations d'entreprises classiques à un niveau jamais atteint depuis que l'Insee mesure les créations d'entreprises (1987). Les immatriculations de **micro-entrepreneurs** se redressent (+ 9 % après - 0,3 % en 2016), avec 241 800 immatriculations, soit 41 % des créations d'entreprises.

En 2017, les créations d'entreprises augmentent dans tous les secteurs d'activité hormis la construction. Le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques est le premier contributeur à la hausse globale (+ 14 % en 2017, soit 12 600 créations de plus qu'en 2016), du fait notamment des activités de conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, notamment sous le régime du micro-entrepreneur. Avec un total de 139 800 créations, il devient ainsi le plus important en nombre de créations d'entreprises, devant le commerce (98 600 créations). Le deuxième secteur contribuant le plus à la hausse globale est celui des transports et de l'entreposage (+ 25 %, soit 8 300 créations de plus qu'en 2016). Au sein de ce secteur, le succès des autres activités de postes et de courrier se confirme (+ 64 %), essentiellement sous forme de micro-entrepreneurs, tandis que les créations dans le transport de voyageur par taxi (y compris

voitures de transport avec chauffeur) diminuent (- 2 %).

Les sociétés par actions simplifiées (SAS) confirment leur attractivité. En 2017, 61 % des sociétés créées sont des SAS, après 56 % en 2016 et 48 % en 2015. Cette hausse est principalement due aux SAS à associé unique ou unipersonnelles (37 % des sociétés créées en 2017, après 33 % en 2016 et 27 % en 2015).

En 2017, les secteurs privilégiés par les micro-entrepreneurs lors de leur immatriculation sont les activités spécialisées, scientifiques, techniques et de soutien aux entreprises (31 % des immatriculations), l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (16 %) et, dans une moindre mesure, les autres activités de services aux ménages (13 %) et le commerce (10 %). Si la moyenne d'âge des micro-entrepreneurs (35 ans) est proche de celle des autres créateurs d'entreprises individuelles (36 ans), la part des moins de 30 ans et celle des plus de 60 ans y sont plus élevées. Les femmes sont à l'initiative de 40 % des immatriculations de 2017. Quasi-absentes de la construction (2 % des immatriculations de ce secteur), elles sont majoritaires dans l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (62 %) et les autres activités de services aux ménages (54 %).

En 2015, le taux de création d'entreprises, défini comme le rapport entre le nombre de créations de l'année et le nombre total d'entreprises actives durant l'année, est de 9,5 % en France dans l'économie marchande hors agriculture et hors activités des sociétés *holding*, contre 14,3 % au Royaume-Uni et 7,1 % en Allemagne. ■

Définitions

Société, entreprise individuelle, micro-entrepreneur : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les créateurs d'entreprises : la frontière entre salariat et entrepreneuriat s'atténue », *Insee Première* n° 1701, juin 2018.
- « Les créations d'entreprises en 2017 : au plus haut niveau depuis 2010 », *Insee Première* n° 1685, janvier 2018.

... (y compris micro-entrepreneurs) 1.5

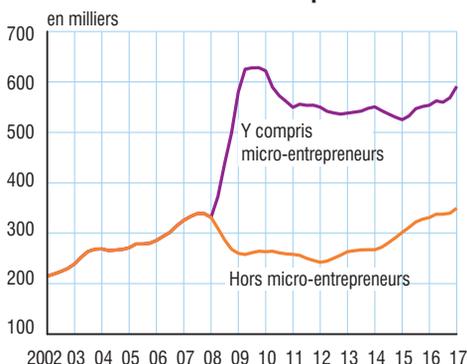
1. Stocks d'entreprises fin 2016 et entreprises créées en 2017

| | Nombre d'entreprises au 31 décembre 2016 | | | Nombre d'entreprises créées en 2017 | |
|---|--|---------------------------|--|-------------------------------------|--------------------------|
| | Ensemble | Personne morale (société) | Personne physique (y c. micro-entrepreneurs) | Ensemble | dont micro-entrepreneurs |
| Industrie | 285 911 | 173 529 | 112 382 | 25 089 | 6 759 |
| Construction | 598 706 | 333 235 | 265 471 | 61 003 | 12 817 |
| Commerce | 848 267 | 497 397 | 350 870 | 98 644 | 25 216 |
| Transports et entreposage | 129 172 | 71 672 | 57 500 | 41 897 | 23 960 |
| Hébergement et restauration | 300 890 | 201 838 | 99 052 | 31 077 | 6 229 |
| Information et communication | 166 506 | 104 053 | 62 453 | 29 826 | 16 022 |
| Activités financières et d'assurance | 164 264 | 140 565 | 23 699 | 16 573 | 2 016 |
| Activités immobilières | 199 035 | 151 096 | 47 939 | 22 285 | 3 284 |
| Activités spécialisées, scientifiques, techniques et de soutien aux entreprises | 808 385 | 410 367 | 398 018 | 139 829 | 74 825 |
| Enseignement, santé humaine et action sociale | 628 362 | 90 587 | 537 775 | 72 427 | 39 566 |
| Autres activités de services aux ménages | 365 885 | 106 772 | 259 113 | 52 617 | 31 092 |
| Ensemble | 4 495 383 | 2 281 111 | 2 214 272 | 591 267 | 241 786 |

Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

2. Créations annuelles d'entreprises

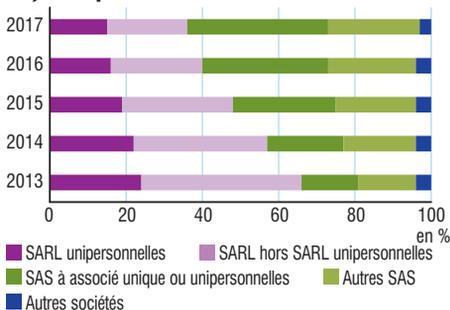


2002 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17

Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

3. Répartition des sociétés créées par forme juridique de 2013 à 2017

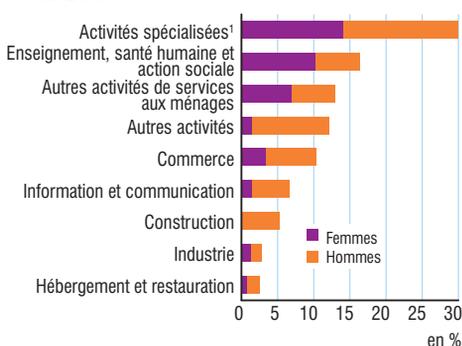


Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.

Lecture : en 2017, la part de l'ensemble des SARL unipersonnelles parmi les sociétés créées s'établit à 15 %.

Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

4. Répartition par sexe et secteur d'activité des micro-entrepreneurs immatriculés en 2017

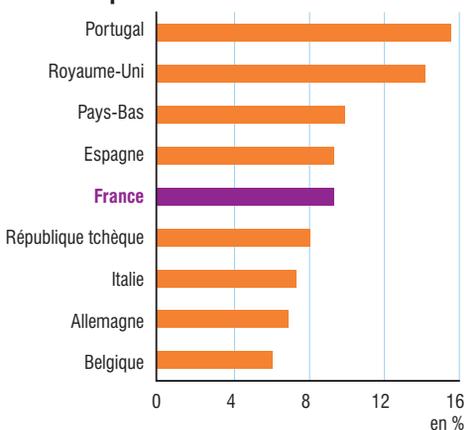


1. Activités spécialisées, scientifiques, techniques et de soutien aux entreprises. Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles.

Lecture : parmi l'ensemble des immatriculations de micro-entrepreneurs de 2017, 16,9 % ont été réalisées par des hommes dans les activités spécialisées, scientifiques, techniques et de soutien aux entreprises.

Source : Insee, Sirene, Répertoire des entreprises et des établissements.

5. Taux de création d'entreprises en 2015 en Europe



Champ : économie marchande hors agriculture et hors activités des sociétés holding.

Source : Eurostat.

1.6 Créateurs d'entreprises

Selon l'**enquête Sine** auprès des créateurs d'entreprises classiques (cohorte 2014, hors **auto-entrepreneurs**), ces derniers sont principalement des salariés du privé (32 %) et des chômeurs (27 %). Pour les générations précédentes (2006 et 2010), les chômeurs étaient les plus nombreux. La création sous forme de sociétés (61 % des créations hors auto-entrepreneurs) est d'abord le fait des salariés du privé (34 %) puis des chômeurs (23 %). Lorsque la création se fait sous forme d'entreprise individuelle (39 % des créations hors auto-entrepreneurs), les chômeurs sont plus nombreux (32 %) que les salariés du privé (30 %).

En 2014, 53 % des créateurs (hors auto-entrepreneurs) ont eu besoin de moins de 8 000 euros pour démarrer leur activité, parmi eux 29 % ont investi moins de 2 000 euros. Ces proportions n'étaient que de 44 % et 19 % en 2010. La part des projets avec plus de 160 000 euros de capital investis au départ est stable entre 2010 et 2014 et représente 7 % de l'ensemble des créations d'entreprises, 9 % des créations pour les sociétés et 3 % des créations pour les entreprises individuelles.

Le montant des investissements initiaux nécessaires à la création d'entreprise est le plus élevé dans l'hôtellerie-restauration : 37 % des projets dans ce secteur ont nécessité plus de 40 000 euros d'apport initial. Les créations dans les secteurs des transports et de l'entreposage, des activités financières et d'assurance ainsi que dans le commerce mobilisent souvent des capitaux importants au démarrage. Plus d'un quart des créations dans ces secteurs ont été réalisées avec plus de 40 000 euros d'investissement initial. À l'inverse, dans la construction, les activités de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale, l'informatique et la communication, ainsi que dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques et de soutien, les moyens

nécessaires pour démarrer sont généralement plus modestes : entre 10 % et 15 % des projets ont démarré avec plus de 40 000 euros.

Selon l'enquête Sine auprès des auto-entrepreneurs, trois auto-entrepreneurs sur cinq immatriculés au premier semestre 2014 ont débuté une activité avant la fin de l'année civile. Parmi eux, 54 % en ont fait leur activité principale. Pour les créations sous le régime d'auto-entrepreneur en activité principale, les chômeurs sont de loin la catégorie la plus représentée (42 %), devant les salariés du secteur privé (24 %) et les personnes sans activité professionnelle (18 %). Pour celles en activité de complément, les créateurs sont pour plus de la moitié des salariés du privé (52 %), loin devant les chômeurs (14 %), les salariés du public (12 %) et les personnes sans activité (12 %). Il ne s'agit pas dans ce cas d'un véritable projet entrepreneurial, mais plutôt d'une activité permettant de générer un complément de revenu en valorisant une compétence.

Cinq ans après leur création en 2010, 60 % des entreprises classiques sont pérennes, contre 52 % pour la génération 2006 et 53 % pour la génération 2002. Pour les sociétés, la pérennité est de 67 %, contre 50 % pour les entreprises individuelles. Cette proportion varie fortement selon le secteur d'activité. Plus des trois quarts des entreprises de la santé humaine et de l'action sociale sont pérennes (77 %), contre à peine plus de la moitié dans la construction (55 %) et le commerce (52 %).

Sous le régime de l'auto-entrepreneur, seules 62 % des immatriculations de 2010 ont donné lieu au démarrage d'une activité économique, d'où un taux de pérennité à cinq ans faible (23 %). Les auto-entrepreneurs du commerce ont la pérennité à cinq ans la plus faible (19 %). À l'inverse, la pérennité est la plus forte dans le secteur de la santé et de l'action sociale (46 %) ainsi que dans l'enseignement (35 %). ■

Définitions

Enquête Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) : permet de suivre une cohorte d'entreprises sur ses cinq premières années. Une nouvelle cohorte est interrogée tous les quatre ans, ce qui permet de caractériser le profil de ces entreprises et de leurs créateurs, ainsi que d'étudier leur pérennité. Cette cohorte comprend deux échantillons : un pour les créateurs d'entreprises classiques et un pour les auto-entrepreneurs (devenus micro-entrepreneurs fin 2014).

Auto-entrepreneur : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les créateurs d'entreprises : la frontière entre salariat et entrepreneuriat s'atténue », *Insee Première* n° 1701, juin 2018.
- « Auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 : cinq ans après, moins d'un quart sont encore actifs », *Insee Première* n° 1666, septembre 2017.
- « Les entreprises créées en 2010 : plus pérennes que celles créées en 2006, touchées par la crise », *Insee Première* n° 1639, mars 2017.

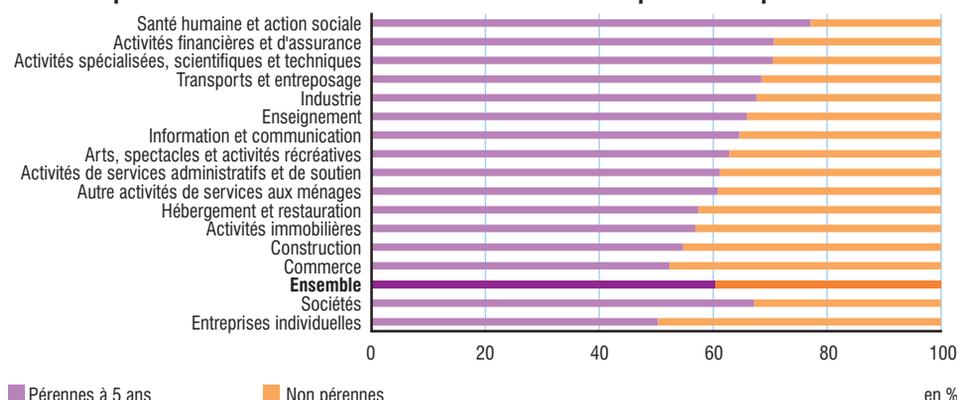
Créateurs d'entreprises 1.6

1. Créateurs d'entreprises selon leur situation professionnelle avant immatriculation en %

| | Créations d'entreprises classiques au premier semestre 2014 | | Auto-entrepreneurs immatriculés au premier semestre 2014 ayant démarré une activité économique... | |
|--|---|---|---|-------------------|
| | Sociétés | Entreprises individuelles (hors auto-entrepreneurs) | ... principale | ... de complément |
| Situation professionnelle avant l'immatriculation | | | | |
| Indépendant ou à votre compte | 19,5 | 11,0 | 5,8 | 2,7 |
| Chef d'entreprise salarié, PDG | 14,0 | 3,2 | 1,5 | 1,8 |
| Agent de la fonction publique | 1,6 | 7,0 | 2,3 | 11,7 |
| Salarié du secteur privé | 34,0 | 30,0 | 24,4 | 51,7 |
| <i>dont intérimaires et intermittents</i> | 1,9 | 4,1 | 5,5 | 6,6 |
| Chômeur | 23,0 | 32,0 | 41,7 | 13,7 |
| Étudiant ou scolaire | 2,1 | 6,8 | 6,6 | 6,6 |
| Sans activité professionnelle | 5,8 | 10,0 | 17,7 | 11,8 |
| <i>dont retraités</i> | 1,9 | 2,0 | 2,6 | 9,1 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

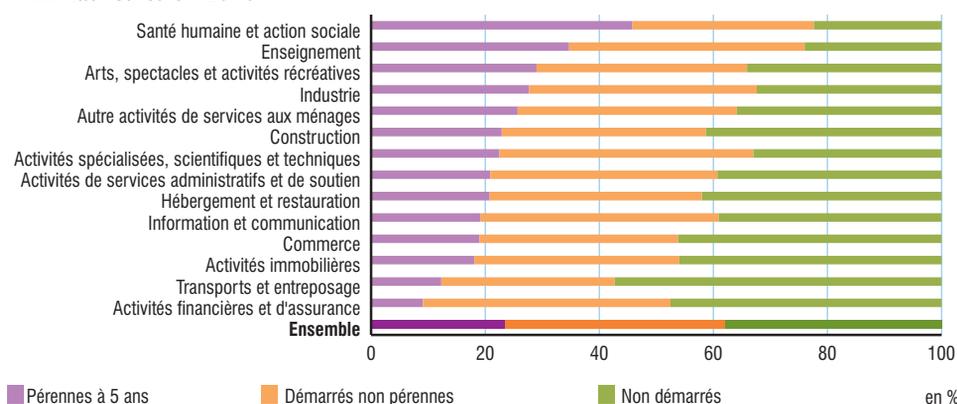
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles. Lecture : parmi les créateurs de sociétés au premier semestre 2014, 23,0 % ont déclaré être chômeurs juste avant la création. *Source : Insee, enquête Auto-entrepreneurs 2014 et enquête Sine 2014.*

2. Taux de pérennité à 5 ans selon le secteur d'activité des entreprises classiques créées en 2010



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles. Lecture : 77,1 % des entreprises classiques immatriculées au cours du premier semestre 2010 dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale sont pérennes à 5 ans. *Source : Insee, enquête Sine 2010, interrogations 2010 et 2015.*

3. Taux de démarrage et de pérennité à 5 ans selon le secteur d'activité des auto-entrepreneurs immatriculés en 2010



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles. Lecture : 77,6 % des auto-entrepreneurs immatriculés au cours du premier semestre 2010 dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale ont démarré une activité et 45,8 % sont pérennes à 5 ans. *Source : Insee, enquête auto-entrepreneurs 2010, interrogations 2010 et 2015.*

1.7 Activités économiques par secteur et par branche

Une entreprise peut exercer simultanément plusieurs activités économiques. Son **activité principale** détermine son **secteur d'activité**, chacune de ses activités correspond à une **branche** d'activité. Pour les statistiques d'entreprises, il est d'usage d'étudier les activités de l'entreprise selon son secteur d'activité, alors qu'en comptabilité nationale, ses différentes activités sont comptabilisées séparément en les répartissant par branches.

Pour les entreprises des **secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers**, les statistiques disponibles permettent d'étudier la répartition des chiffres d'affaires entre secteurs et branches. Ce champ représente un peu plus de la moitié du produit intérieur brut (PIB) de la France.

En 2016, le chiffre d'affaires hors taxes des entreprises du secteur de l'industrie s'élève à 1 061 milliards d'euros ; 872 milliards découlent d'activités de ce secteur dans la branche industrielle et 189 milliards d'activités secondaires réalisées principalement dans les branches du commerce et des transports (149 milliards) et des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (32 milliards). Le chiffre d'affaires de la branche industrielle est de 896 milliards d'euros, il est réalisé à 97 % par les entreprises du secteur industriel. L'industrie est le seul domaine d'activité où le chiffre d'affaires du secteur est nettement supérieur à celui de la branche en raison, d'une part, du poids non négligeable des activités secondaires dans les entreprises industrielles et, d'autre part, du faible niveau

des activités industrielles dans les entreprises des autres secteurs.

Les chiffres d'affaires des branches construction, hébergement et restauration, information et communication résultent également en quasi totalité des entreprises de leur secteur.

Au contraire, le chiffre d'affaires de la branche commerce et transports est supérieur à celui du secteur. En effet, tous les autres secteurs développent des activités secondaires du type commerce de gros ou transports et contribuent peu ou prou au chiffre d'affaires de cette branche, la contribution des entreprises du secteur de l'industrie étant de loin la plus importante.

Le chiffre d'affaires de la branche des activités spécialisées, scientifiques et techniques et des activités de services administratifs et de soutien est aussi assez nettement supérieur à celui du secteur. Le chiffre d'affaires de ce secteur est surtout alimenté par les activités secondaires des entreprises des secteurs du commerce et des transports.

Alors que le secteur de l'industrie (BE) et celui de l'information et de la communication (J) ont une proportion de leur chiffre d'affaires liée à des activités secondaires assez importante (respectivement 17,9 % et 11,3 %), les entreprises des autres secteurs ont une activité qui reste concentrée dans le même grand domaine d'activités : plus de 90 % de leur chiffre d'affaires provient d'activités de leur branche de référence (diagonale secteur-branche).

Cette concentration peut être moins importante lorsque ce type d'analyse est réalisé à un niveau plus fin de la nomenclature d'activités. ■

Définitions

Activité principale exercée (APE) : déterminée en fonction de la ventilation des différentes activités de l'entreprise. Comme la valeur ajoutée des différentes branches d'activité est souvent difficile à déterminer à partir des enquêtes statistiques, c'est la ventilation du chiffre d'affaires ou des effectifs selon les branches qui est utilisée comme critère de détermination.

Secteur d'activité : regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale au sens de la nomenclature d'activités française. L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène : elle comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré.

Branche (ou branche d'activité) : regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits ou rendent des services qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activités.

Secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers : voir annexe *Le champ des statistiques d'entreprises de cet ouvrage*.

Activités économiques par secteur et par branche 1.7

1. Répartition du chiffre d'affaires hors taxes (CAHT) par secteur et par branche en 2016

en milliards d'euros

| | CAHT des entreprises du secteur | CAHT de la branche | CAHT du secteur dans la branche | CAHT du secteur hors branche |
|--|---------------------------------|--------------------|---------------------------------|------------------------------|
| Industrie (BE) | 1 061 | 896 | 872 | 189 |
| Construction (F) | 263 | 260 | 252 | 11 |
| Commerce de gros et de détail et transports (GH) | 1 626 | 1 755 | 1 571 | 56 |
| Hébergement et restauration (I) | 96 | 89 | 87 | 9 |
| Information et communication (J) | 185 | 169 | 164 | 21 |
| Activités immobilières (L) | 80 | 80 | 75 | 5 |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (MN) | 356 | 414 | 339 | 17 |
| Autres activités de services (RU) | 57 | 57 | 52 | 5 |
| Autres ¹ | 0 | 6 | 0 | 0 |
| Ensemble | 3 724 | 3 724 | 3 411 | 313 |

1. Secteurs hors agriculture, activités financières et d'assurance, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, etc., pour lesquels les entreprises ont déclaré une activité secondaire.

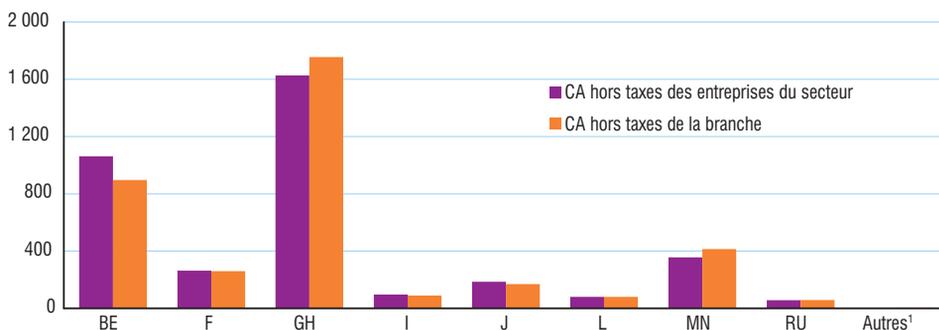
Champ : France, secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Note : les sigles BE, F, GH, I, J, L, MN et RU correspondent à la nomenclature agrégée du secteur d'activité économique.

Source : Insee, É sane.

2. Chiffre d'affaires hors taxes par secteur et par branche en 2016

en milliards d'euros



1. Secteurs hors agriculture, activités financières et d'assurance, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, etc., pour lesquels les entreprises ont déclaré une activité secondaire.

Champ : France, secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Source : Insee, É sane.

3. Répartition en branche du chiffre d'affaires hors taxes des entreprises en 2016 selon leur secteur d'appartenance

en %

| Secteurs | Branches | | | | | | | | | Ensemble |
|----------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------------|--------------|
| | BE | F | GH | I | J | L | MN | RU | Autres ¹ | |
| BE | 82,1 | 0,4 | 14,1 | 0,0 | 0,1 | 0,0 | 3,0 | 0,0 | 0,2 | 100,0 |
| F | 1,2 | 95,9 | 0,9 | 0,0 | 0,1 | 0,1 | 1,7 | 0,0 | 0,0 | 100,0 |
| GH | 1,1 | 0,1 | 96,6 | 0,1 | 0,2 | 0,1 | 1,5 | 0,2 | 0,2 | 100,0 |
| I | 1,4 | 0,1 | 3,2 | 90,6 | 0,0 | 1,6 | 1,5 | 1,4 | 0,1 | 100,0 |
| J | 0,1 | 0,1 | 6,1 | 0,0 | 88,7 | 0,0 | 4,6 | 0,2 | 0,2 | 100,0 |
| L | 0,0 | 1,8 | 0,7 | 0,6 | 0,0 | 93,6 | 3,2 | 0,0 | 0,0 | 100,0 |
| MN | 0,4 | 0,1 | 3,7 | 0,0 | 0,2 | 0,1 | 95,3 | 0,0 | 0,2 | 100,0 |
| RU | 0,3 | 0,1 | 8,2 | 0,2 | 0,1 | 0,0 | 0,3 | 90,7 | 0,0 | 100,0 |

1. Secteurs hors agriculture, activités financières et d'assurance, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, etc., pour lesquels les entreprises ont déclaré une activité secondaire.

Champ : France, secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Lecture : le chiffre d'affaires des entreprises du secteur de l'industrie (BE) se répartit en 82,1 % de production relevant de la branche de l'industrie, 14,1 % de production relevant de la branche du commerce et transports (GH), etc.

Source : Insee, É sane.